



# SKYDANCE SHOW

## Saison 2024/2025

Photo

### FICHE DE RE-INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Cette fiche est à remplir en lettres majuscules et à retourner signée avec le règlement à :  
Skydance Show : 5 allée du docteur Bajon 77174 Villeneuve le Comte – contact@skydance-show.com

Nom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	.....
Code postal : .....	Ville : .....
Email en <b>MAJUSCULES</b> .....	.....
Tél. Portable (obligatoire) : .....	.....
Date de naissance : .....	Profession : .....

<b>A fournir :</b> o : Une photo d'identité o : Un certificat médical (de moins de 3 mois)	Règlement en espèce ou par carte bancaire via hello asso ou en chèques à l'ordre de Skydance Show - mini 50€	Reprise des cours Lundi 9 sept 2024
--	--	--

Je joins le planning des cours à la fiche d'inscription et j'ai coché les cours que je vais suivre.

**Droit à l'image, autorisation de publication de photographies et/ou de vidéos.**

Je soussigné (e) Nom : ..... Prénom : .....

Autorise  n'autorise pas à publier ma (ou mes) photographie(s) et/ou une vidéo sur le site Internet, sur les réseaux sociaux ou sur une plaquette de communication ,

A : ..... Le .....

Signature





## Règlement intérieur de Skydance Show

Les personnes ayant réglé l'adhésion et la cotisation annuelle sont adhérentes de l'association Skydance Show. L'adhésion comprend une assurance responsabilité civile. L'assurance individuelle accident n'est pas incluse. La cotisation et l'adhésion sont exigibles en totalité dès l'inscription. Une facilité de paiement en 6 fois au maximum, peut être accordée avec encaissement au plus tard le 10 de chaque mois. L'association accepte le paiement en espèce ou en chèque d'un montant minimum de 50€.

Les cours sont collectifs et sont réservés aux danseurs et danseuses à jour de leur cotisation. Pour les danses de couple, le changement de partenaire est de règle sauf dans les cours spécifiques et en cas de pandémie. En dessous de 14 personnes inscrites, les cours ne seront pas maintenus et pourront être déplacés dans une autre ville. Le changement de salle occasionnel ou définitif à moins de 30 kms de l'ancienne salle n'est pas un motif de remboursement.

La saison comprend entre 30 et 34 cours. Elle commencera le lundi 9 septembre 2024 et se terminera le samedi 28 juin 2025. Il n'y a pas de cours pendant les jours fériés ni pendant les vacances scolaires.

Un cours est offert pour essai aux seuls nouveaux adhérents. Un certificat médical de moins de 3 mois est conseillé pour assister aux cours.

Vous serez régulièrement informé par sms et/ou par mail des changements de salles éventuels, annulation, report de cours et des animations proposées ou organisées par l'association.

Il est demandé d'apporter une 2ème paire de chaussure dédiée aux cours de danse. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans la salle de cours.

Il est formellement interdit de filmer pendant les cours (droit d'image) sans l'accord du professeur. Les vidéos sont à usage strictement personnel et non diffusable.

L'association rembourse uniquement en cas de déménagement supérieur à 30 kms sur présentation de justificatifs. Tout trimestre commencé est dû : 1<sup>er</sup> trimestre (septembre, octobre, novembre, et décembre) - 2<sup>e</sup> trimestre (janvier, février, et mars) 3<sup>e</sup> trimestre (avril, mai et juin). En cas de longue maladie ou d'accident supérieur à 6 mois sur justificatifs, l'association peut reporter une partie de la cotisation sur la saison suivante après délibération du bureau. L'adhésion reste dûe. Frais de dossier 30€,

L'adhérent(e) s'engage à respecter intégralement les conditions du présent règlement intérieur.

A : ..... Le .....

**Signature**



# Planning 2024/2025



## Planning des Cours de danse Skydance Show Saison 2024/2025

Villes	Lieu des cours	Jour	Danse	Niveau	Horaire	Professeurs	Cochez	
Bailly - Romainvilliers	Ecole les Coloriades 6, place de l'Europe (entrée par l'arrière)	Mercredi	Danse de salon	Niveau 1/2	19h45-20h30	Emmanuelle & Franck		
			Salsa Bachata		20h30-21h15			
			Rock n'roll		21h15-22h			
Bussy-Saint-Georges	Salle polyvalente 24 Rocade de la Croix Saint Georges	Mercredi	Baby Dance 4 - 6 ans	Baby dance	17h30-18h05	Emmanuelle		
	Ecole Jules Verne, 18 rue Haroun Tazieff	Mardi	Madidanses	Niveau 2	19h15-20h15	Virginie & Antoine		
			Madidanses	Niveau 1	20h15-21h15			
	Gymnase Michel Jazy Rue du Cimetière salle de danse	Mardi	West coast (new)	Niveau 1	19h30-20h15	Emilio & Régine		
			Danse de salon	Niveau 2	20h15-21h		Didier & Régine	
			Salsa Bachata		21h-21h45			
	Gymnase Michel Jazy Rue du Cimetière salle de danse	Jeudi	Rock n'roll	Niveau 1	21h45-22h30	Emmanuelle & Franck		
			SBK (new)		19h30-20h15			
			Danse de salon		20h15-21h			
			Salsa Bachata		21h-21h45			
			Rock n'roll		21h45-22h30			
Lagny sur Marne	Centre Alice Marin 3, bis rue des Poids aux Lombards	Mercredi	Danse de salon	Niveau 1	19h45-20h30	Thu & Odile		
			Salsa Bachata		20h30-21h15			
			Rock n'roll		21h15-22h			
Roissy-en-Brie	Ecole de la Pierrerie 3, Rue de la Mare	Lundi	West coast (new)	Niveau 1	19h30-20h15	Emilio & Pascale		
			Latines	Niveau 4	20h15-21h		Emilio & Laurence	
			Standards		21h-21h45			
			Latino Rock		21h45-22h30			
		Mardi	Training	Pour tous	20h-22h30			
			Mercredi	Paso Rumba	Niveau 3	19h30-20h15	Didier & Régine	
				Tango Valse Lente		20h15-21h		
		Rock n'roll Lindy hop		21h-21h45				
		Jeudi	Salsa Rueda	Niveau 1	21h45-22h30	Odile & Lucie		
			Salon		19h45-20h30			
Salsa Bachata	20h30-21h15							
Vendredi	Rock n'roll		21h15-22h					
	Training		Pour tous		20h-22h30			
Villeneuve le Comte	Maison de l'Environnement Rue de La Garenne	Mardi	Danse de salon	Niveau 1	19h45-20h30	!		
			Salsa Bachata		20h30-21h15			
			Rock n'roll		21h15-22h			
Voulangis	Ecole André Vallée 2, rue de l'église	Samedi	Chacha Samba	Niveau 3	9h30-10h15	Emmanuelle & Franck		
			Quickstep Valse Rapide		10h15-11h			
			Salsa Bachata		11h-11h45			
			Lindy hop Rock n'roll		11h45-12h30			